



*elle*

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet : Vœu de soutien au peuple birman**

Séance du 20 mai 2021

Convocation du 14 mai 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le vingt mai à 19 h 30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le quatorze mai se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, en visioconférence en direct sur le site sceaux.fr

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mme Claire Vigneron, M. Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

Mme Sabine Ngo Mahob par M. Philippe Laurent

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL

20 mai 21 – n° 09

Séance du 20 mai 2021

**OBJET** : Vœu de soutien au peuple birman

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Christian Lancrenon,

Vu le code général des collectivités territoriales,

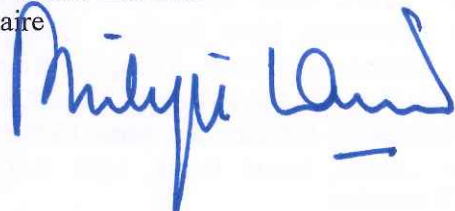
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE le vœu ci-annexé.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Le 20 mai 2021

**Vœu de soutien au peuple birman adopté par le conseil municipal  
lors de sa séance du 20 mai 2021**

Le conseil municipal,

Considérant la répression brutale par les forces de sécurité birmanes et les crimes graves qu'elles perpétuent contre les populations,

Considérant que les forces birmanes font usage de leurs armes contre les populations, causant de nombreuses victimes, parmi lesquelles de très jeunes enfants,

Considérant les sanctions prises aux niveaux européen et international,

Considérant l'appel du Gouvernement français à toutes les forces birmanes à mettre fin aux violences, à libérer sans condition tous les prisonniers politiques et à reprendre le chemin du dialogue et de la restauration de l'ordre civil et démocratique,

Considérant que des Scéennes et des Scéens d'origine birmane sont mobilisés pour venir en aide à ces populations,

EXPRIME sa solidarité avec le peuple birman confronté à une profonde tragédie et auquel il fait face avec courage.

EXPRIME son soutien aux aspirations légitimes de ce peuple à ce que cesse la répression brutale qu'il subit.